



PENCRAN

infos

Janv / Fév 2023 n° 215

Édito

Voici les principaux chiffres concernant la commune de Pencran au 1^{er} janvier 2023 :

Etat civil

La population totale de la commune est évaluée par l'INSEE à 2133 habitants (chiffres du 1^{er} janvier 2020). C'est 41 de plus que l'année dernière.

	2022	2021
Naissances	30	20
Mariages	7	12
Pacs	5	5
Baptêmes civils	6	5
Décès	11	11

Urbanisme

4 lotissements ont finalisé la vente des lots qui restaient disponibles. Le Domaine de Kéroullé I et II et le Clos des Serres I et II. Cela fait pratiquement 120 logements de plus sur la commune depuis 8 ans.

Actuellement, 2 lotissements privés sont en cours de commercialisation.

- La deuxième tranche du Terroir de Kermadec n'est toujours pas finie. Il reste 7 lots en vente.

- Le lotissement à Loguellou comprend 18 lots et a démarré sa viabilisation (11 lots ont été vendus).

Le lotissement Ker Viviane (une collaboration entre AXIOM et Armorique Habitat) situé à Keranna va démarrer en 2023 pour accueillir 21 maisons à caractère social.

	2022	2021
Permis de construire (dont logements neufs)	22 (16)	36 (23)
Ventes de maisons	15	24
Prix moyen de vente (en €)	243 000	235 000

Important : Inscriptions ÉCOLE

Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2023, nous demandons aux parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école Lucien Kerlann, de procéder **dès à présent** à son inscription administrative en mairie, puis de prendre contact avec la directrice de l'école.

Afin que les familles puissent découvrir tous les services liés au secteur Enfance-Jeunesse, la mairie organise des **Portes Ouvertes samedi 1^{er} avril 2023** (voir les détails en page École).

Changement horaires ouverture mairie :

À compter du 1^{er} avril 2023, la mairie change ses horaires d'ouverture (voir tableau). Les mardis et jeudis après-midi seront fermés au public.

Ouverture uniquement le 1^{er} samedi du mois.

JOURS	HEURES
lundi au jeudi	8H/12H - 13H30/17H30
vendredi	8H/12H - 13H30/16H30
1 ^{er} samedi du mois	9H/12H

Ouverture et contacts de la mairie

La mairie de Pencran est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture au public le jeudi après-midi et fermeture à 16h30 le vendredi), le samedi matin de 9h à 12h

Tél. 02 98 85 04 42

N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : www.pencran.fr



Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Urbanisme - Recensement des jeunes - Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau - Visite aux Pencranais et aux doyens - Vœux du Maire - Résumé du conseil municipal du 14/12/22 - Avis aux entreprises - Dispositif Argent de poche - Macarons « Ici commence la mer » - Nouvelles recrues - Agents communaux

ENFANCE JEUNESSE

Espace Jeunes

ÉCOLE

Présentation classe GS/CP pour l'année 2022/23
Inscriptions école Lucien Kerlann.

VIE ASSOCIATIVE

Compagnie des Doudous - Soirée Années 80 - Pencran Patrimoine - Les Sentiers de Pencran

DIVERS

Opération « Un livre neuf » - Don du sang - Déploiement de la fibre

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42

Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30.

Contacts des services enfance jeunesse

Jardin d'Enfants :

Tél : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie :

Tél : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse :

Tél : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann :

Tél : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Envoi de vos articles : pour faire paraître une information ou une annonce dans le **Pencran Infos**, faites parvenir votre texte pour le 19 mars :

en mairie ou à : pencran-infos@pencran.fr

Rappel : les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- M. PENGAM Bruno, 5 route de la Fontaine, changement des huisseries
- M. GUEDES Steren, 10 Kernevez, création de fenêtres de toit
- M. PLOUGUERNE Michel, 1 chemin du Petit Bois, extension de la maison
- M. KARALOC Mehmet Akif, 18 route de Kerloïs, ravalement façade+clôture
- Mme MOREL Loélia, 2 rue du Clos des Serres, clôture
- M. HERVE Marcel, 3 Hellez Bian, modification fenêtre
- M. DOZOL Grégory, 1 Kellez Bian, terrasse
- M. LE GALL Serge, 1 allée des Charmilles, modification porte d'entrée
- Mme PETON-DUPRE Nathalie, 1 rue des Bruyères, rénovation de façades
- M. BARS Éric, 2 rue des Chênes, extension de garage + mur de soutènement
- M. LE FORESTIER Steven, 18 rue des Bruyères, changement porte de garage

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. LE BOULZEC Jérémy et Mme MARIN Julie, 14 rue Clos des Serres, construction d'une maison individuelle
- M. LE PORS Pierre-Yves, 24 rue des Amaryllis, carport
- M. MALEUVRE Benoit, 28 rue Per Jakès Hélias, hall d'entrée + garage

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en janvier/février 2007 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 16/01/23. Nitrates (NO3) : 23mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur. Résultats détaillés consultables en mairie et sur : www.pencran.fr

Visites aux Pencranais

Stéphane HERVOIR accompagné d'Annick JAFFRES, a présenté au nom de la municipalité ses vœux pour la nouvelle année à Odette CABON résidant à la maison de retraite de St Pol de Léon, ainsi qu'aux doyens de la commune. : Jean GUEGUEN et Jeanne FOREST.



Jeanne FOREST, son fils, sa belle-fille et son arrière petit-fils



Jean GUEGUEN entouré de son épouse Solange et de sa fille



Odette CABON et sa fille.

Les vœux du Maire

Je suis particulièrement heureux d'avoir pu enfin, célébrer ces vœux de la municipalité en présence de nombreux Pencranais le 7 janvier dernier.

Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui ont provoqué cette situation atypique et que tout le monde connaît ; je me contenterais de vous dire que notre motivation reste intacte et que nous tenons le cap malgré les vents contraires.

Tous ensemble, élus et agents de la municipalité, avons un objectif principal pendant ce mandat, un fil rouge, la remise en état de la situation financière de la commune, son désendettement qui seul permettra de poursuivre les investissements indispensables au bien-être d'une population en croissance constante depuis près de 40 ans.

Le bilan de l'année 2022

Aménagement du bourg

L'année 2022 qui se termine a été une année de transition dans nos projets municipaux, comme le sera aussi sans doute encore 2023.

Nous devons en effet, digérer les projets conséquents qui aménagent notre bourg et permettent un fonctionnement optimum de nos services. Ces imposants chantiers qui avaient démarré dès 2007 par une première extension de l'école se sont poursuivis en 2011 par la construction de l'Arc-en-Ciel, en 2013 par l'agrandissement de la mairie, en 2017 avec la place des 9 chênes et la rénovation de la maison Ty Jean-Louis, en 2019 par la restructuration de l'école et la création des salles Avel et Héol. Ces chantiers se sont terminés au début de notre mandat par la création de la salle Sterenn, la restructuration du boudrome et de l'Arc-en-Ciel qui a dû s'adapter à de nouvelles réglementations pour la garderie, l'accueil de loisirs et le Jardin d'Enfants ainsi qu'à l'augmentation de notre population.

A ces aménagements coûteux et consécutifs dans le temps, s'ajoute la remise à neuf de notre église qui a démarré elle aussi en 2019 et qui se poursuivra cette année jusqu'à l'été pour la tranche en cours. En quinze ans, l'aménagement du bourg a donc connu une profonde mutation qui explique pourquoi, dans un souci de gestion saine et responsable des finances publiques, il n'y a pas d'investissements d'envergure prévus avant d'avoir entamé un net désendettement de la commune.

Cela ne nous empêche nullement de réaliser d'autres investissements, qui semblent peut-être, vu de l'extérieur, moins spectaculaires, moins coûteux mais qui n'en sont pas moins importants.

Modernisation des services municipaux

Je ne citerai pas toutes les mises à jour, les modernisations, les dépoussiérages, les simplifications ou la mise en place de nouvelle procédure, la rédaction de règlements et j'en passe qui ont mobilisé et mobilisent encore les élus et surtout les agents

au service de la collectivité.

Pour leur permettre de vous rendre le meilleur service possible, nous avons investi afin de faire entrer la municipalité dans le XXI^e siècle.

Ainsi, les services techniques ont été équipés de matériel moderne et efficace lui permettant d'intervenir avec plus d'automatisme et de rapidité dans l'entretien de notre commune, de ses routes, de ses espaces verts, de ses réseaux. La mairie a été équipée de nouveaux postes informatiques et de la fibre, ce qui permet aux agents du service administratif de travailler, enfin, oserais-je dire, dans des conditions optimales. A l'école, toutes les classes sont maintenant équipées de PC et de vidéo projecteurs. Le pack famille permet aussi une meilleure prise en charge des inscriptions aux services périscolaires (cantine, garderie) et à l'accueil de loisirs.

Je ne vous fais là qu'un rapide tour d'horizon des points saillants de cette modernisation. La connexion de tous les bâtiments, le dépoussiérage des contrats obsolètes et coûteux, etc. sont aussi soit en cours, soit terminés. Un travail peu spectaculaire certes mais utile pour réduire nos dépenses et améliorer la qualité des services que nous rendons à la population.

Sécurité routière

En voirie et en espace vert, il n'y a pas eu de gros travaux, car dans ce domaine très peu ou pas subventionné, nous avons, là encore, décidé de remettre à niveau ce qui devait l'être. Ainsi depuis 2 ans, une campagne de peinture annuelle permet de sécuriser notre réseau routier. Nous sommes en train d'expérimenter les fameux «Stop» aux ronds-points de Keranna et de Rosquelen qui ont fait parler d'eux mais qui jouent leur rôle : faire ralentir les automobilistes sur cet axe très fréquenté et partagé avec les piétons et les cyclistes. C'est aussi dans ce souci de sécuriser les axes routiers et de faire respecter les vitesses autorisées que nous avons fait l'acquisition de deux radars pédagogiques, efficaces avec ceux qui ne se rendent pas toujours compte de la vitesse à laquelle ils roulent.

En 2022, le gros chantier de voirie a lieu à Kéroullé avec l'enfouissement des réseaux aériens, la mise en place d'un éclairage public led qui permet aux enfants de se rendre au bourg et à l'arrêt de car, et un prolongement et un renforcement de la glissière de sécurité protégeant le chemin piéton.

Terrains de sports et espaces verts

Au terrain des sports de Keranna, l'éclairage des terrains d'entraînement là aussi avec des leds et la suppression des haies permettent une modernisation du site qui devra être poursuivie ultérieurement avec un pare-ballons qui va être installé début janvier.

Dans le domaine des espaces verts, n'oublions pas nos chères biquettes et moutons qui œuvrent efficacement à leur entretien.

Politique culturelle

Dans le domaine de notre politique culturelle, qui n'en est qu'à ses balbutiements depuis 2 ans et demi, nous sommes plutôt fiers de la mise en place du dispositif Argent de poche qui permet à des jeunes de la commune de participer à des travaux d'intérêt collectif, ainsi qu'à la mise en place dans le cadre du mois du documentaire, de la diffusion d'un film à l'Arvest au mois de novembre et qui connaît à chaque fois un joli succès.

Les projets pour l'année 2023

Répondre aux défis énergétiques

Pour l'année qui débute, pas de grands travaux mais plutôt la volonté de poursuivre voire de terminer ce qui a été commencé : le chantier de voirie à Kéroullé et l'église notamment.

Nous devons aussi répondre aux défis énergétiques que nous pose l'augmentation des prix de l'énergie. Ces nouveaux défis s'imposent à nous dans un contexte budgétaire déjà très tendu et ils nous obligent à revoir nos priorités. Nous avons déjà apporté des réponses à ces enjeux en prenant des décisions qui devraient nous permettre de faire des économies en consommation d'énergie afin, non pas de faire baisser la facture mais d'en atténuer un peu la forte augmentation. Ainsi, le chauffage dans les bâtiments municipaux est-il en quelque sorte rationné et limité à 19 degrés quand c'est possible et l'éclairage public limité le soir à 20h30 et supprimé le matin, le week-end.

Mais nous avons aussi décidé d'investir afin de réduire au maximum les coûts de l'énergie. Nous avons la chance d'avoir beaucoup de bâtiments neufs et donc peu énergivores. Toutefois, l'Arvest est une vraie passoire énergétique et son mode de chauffage est coûteux et bruyant. Il nous faut donc prévoir une rénovation thermique de ce bâtiment et cela commence en 2023 par un audit et une étude sur la modernisation globale de cette salle qui sert de salle polyvalente mais aussi de cantine.

En 2023, toujours dans l'optique de réduire la facture énergétique et de lutter contre le dérèglement climatique, plusieurs projets sont déjà en cours : en partenariat avec le SDEF, nous lançons un schéma directeur d'aménagement Lumière afin de prévoir le remplacement de nos ampoules sodiums par des leds et de moderniser nos armoires afin de mettre fin aux bugs récurrents de l'éclairage dans certains secteurs de la commune.

En 2023, nous prévoyons aussi de remplacer nos ampoules classiques par des leds à l'intérieur de tous les bâtiments municipaux.

Rénover le site Internet

En 2023, nous prévoyons une mise à niveau du site Internet de la commune devenu obsolète et peu pratique. Les consultations vont démarrer. L'objectif étant d'avoir un outil moderne, dynamique permettant de vous communiquer toutes les informations municipales en temps utile et en premier lieu les comptes rendus des conseils et les informations budgétaires.

Voirie

Les projets de voirie subissent le choc de la crise énergétique et de l'inversion de nos priorités en même temps que de l'envolée du prix des matières premières. Toutefois nous allons lancer une vaste campagne de remplacement des panneaux les plus anciens et les plus abîmés et il y en a un certain nombre. 2023 devrait voir aussi la réhabilitation de la rue de Kermaré que nous avons en commun avec La Roche-Maurice. Et puis, nous avons lancé des études en 2022 pour la réhabilitation de 4 rues de lotissement. J'ai bon espoir de voir ces travaux se réaliser d'ici la fin du mandat.

Maison médicale

Dans la situation actuelle il nous a paru raisonnable de décaler d'un ou deux ans le projet de maison médicale. En accord avec Finistère Habitat, notre partenaire, les travaux débuteront en 2025 pour se terminer en 2027 sur les terrains que la municipalité a acheté à la famille Bian et qui se situent en face de l'école.

Communauté d'agglomération et département

Je ne développerai pas la politique communautaire, mais je ne veux pas terminer sans mentionner la construction du second collège public de Landerneau qui vient de débuter il y a quelques mois sur la place du champ de Foire à quelques centaines de mètres de notre commune et qui renforcera encore son attractivité. Son ouverture est prévue pour 2024, c'est-à-dire pour les enfants qui sont aujourd'hui en CM1, voire même peut-être pour ceux qui sont en CM2.

En lien avec la création de ce collège et en lien aussi avec les défis énergétiques qui nous attendent, nous allons faire en sorte de prolonger les lignes de Ar Bus sur notre commune et de mettre en place des stations de vélo électrique Ty vélo.

Je ne voudrais pas conclure sans d'indispensables remerciements. Tout d'abord je tenais à remercier toutes les Pencranaises et tous les Pencranais qui, par leurs actions bénévoles, permettent aux associations de fonctionner.

J'adresse les félicitations du conseil municipal à tous les chefs d'entreprises et à tous les professionnels indépendants qui, malgré le contexte particulièrement difficile, réussissent quand même à rendre notre territoire attractif et dynamique.

J'adresse aussi la reconnaissance et les félicitations du conseil municipal à tous les présidents et membres des associations, avec qui nous avons des relations amicales et qui, après avoir dû subir les aléas du Covid, subissent ceux de la crise énergétique et font des efforts au niveau du chauffage et de l'éclairage.

J'adresse mes félicitations à tous les adjoints et les conseillers municipaux, qui cette année encore n'ont pas ménagé leur peine, et qui sont souvent présents lors de réunions de commissions qui nous permettent de débattre et d'avancer sur de nombreux dossiers.

Je remercie tous les agents municipaux qui, dans tous les services municipaux que ce soit au service technique, au service entretien, à l'enfance, à l'administration font preuve, de sérieux, de professionnalisme et d'adaptation. Ils sont à votre service. On leur demande beaucoup et ils font beaucoup. Voilà pourquoi, je tenais à féliciter chaleureusement tous les agents, les chefs de service qui, sous la direction experte de

la directrice générale des services œuvrent quotidiennement pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Enfin, je vous présente à toutes et tous, en mon nom, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2023.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2022

Révision des tarifs communaux pour 2023

Le Conseil municipal décide d'instaurer la possibilité de louer la salle Sterenn pour un café après obsèques pour la somme forfaitaire de 50 €.

Les tarifs de la cantine seront augmentés de 30 centimes par repas pour toutes les catégories sauf pour les repas enfants ayant un PAI (protocole médical).

La mise en place des QF pour la cantine devra certainement être envisagée dans les années à venir, surtout si le prix des repas continue de croître.

Les tarifs de la garderie sont modifiés de la façon suivante : le forfait du matin n'est pas modifié. Une augmentation de 10 centimes est appliquée aux autres forfaits. Les tarifs concernant les enfants relevant d'un PAI ne sont pas impactés.

Les tarifs de l'ALSH sont augmentés de 10 centimes pour tout le monde et pour tous les forfaits. De plus il est rajouté un QF5. Dorénavant, le QF4 concerne un quotient familial mensuel compris entre 1201 et 1499 € et le QF5 concerne celui égal ou supérieur à 1500 €. Pour le QF5, les tarifs seront les suivants : Journée avec repas compris : 16,20 € ; ½ journée avec repas : 12,20 € ; ½ journée sans repas : 8,70 €.

Convention animation jeunesse avec la MPT

La commune de Pencran et la Maison Pour Tous de Landerneau souhaitent poursuivre et développer le partenariat jeunesse actuellement en place depuis 2015 traduisant leur volonté commune de collaborer activement à l'éducation et aux loisirs des jeunes sur le territoire. Ils décident donc de reconduire la convention relative à l'animation jeunesse sur la période 2023-2026.

La participation financière forfaitaire de la commune s'élève à 18 000 € pour le personnel (équivalent ½ temps poste animateur) et à 3 000 € pour le fonctionnement (participation au transport et aux frais pédagogiques), soit un total annuel de 21 000 €

Cette convention est mise en œuvre sur la période 2023-2026. Une quarantaine de jeunes bénéficient actuellement de ce dispositif.

Schéma directeur aménagement lumière

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PENCRAN

afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses pour le diagnostic éclairage public se monte à 2 765 € HT

Le financement du SDEF s'établit à 2 488,50 €. Le reste à charge pour la commune est de 276,50 €.

Demande de DETR

La commune de PENCRAN va engager en 2023 des travaux de rénovation énergétique dans les différents bâtiments communaux dont elle est propriétaire. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie par le changement des ampoules au lithium par des ampoules LED pour un montant estimatif de 17 700 €.

Ce programme communal entre dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023, priorité 1.

Vente de terrain à l'entreprise Jaffredou

L'entreprise JAFFREDOU a fait connaître son intention d'acquiescer la parcelle section AA n°45, qui appartient à la commune. Le Conseil Municipal valide la cession de cette parcelle communale de 3208 m² et fixe le prix à 10 € le m², soit 32 080 € pour le terrain.

Schéma de mutualisation 2022-2026

Par délibération du 11 décembre 2015, le conseil de communauté a approuvé son premier schéma de mutualisation. La mutualisation est un dispositif de mise en commun de moyens entre collectivités, elle se réalise essentiellement sous forme de partage de moyens matériels et humains. Elle permet le renforcement de l'intercommunalité et la mise en commun des capacités d'expertise ; elle est source d'économies financières. Suite à l'élaboration du Projet de territoire 2021-2026, la volonté des élus est de poursuivre la dynamique des mutualisations.

Marché de commandes : signalétique sentiers

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation, il est proposé de constituer un groupement de commandes concernant la fourniture et la mise en place d'une signalétique et de mobilier pour les sentiers de randonnée. La durée du marché sera de 1 an renouvelable 3 fois.

Adresses, horaires et numéros utiles

Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

- **Secrétariat** : 02 98 21 37 67
- **Service environnement** : 02 98 21 34 49
- **CLIC** : 02 98 85 99 08
- **Pôle emploi** : 39 49
- **CPAM** : 36 46

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20

Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

- **Recyclables** : vend 3 et 17 février, 3 et 17 mars
- **Ordures ménagères** : vend 10 et 24 février, 10 et 24 mars

Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

Marie-Françoise LE GUEN

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Déchetteries :

• **Plouédern**

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

Hiver (1er novembre au 28 février) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Été (1er mars au 31 octobre) :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• **Pencran**

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours.

Eau du Ponant (eau potable et assainissement) :

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf 17h le lundi)

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce même numéro.

Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

02 98 85 00 82

Service de Gestion Comptable (trésor public) :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30. Et uniquement sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h.

Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie
- **Terrains des sports** : sur la façade des vestiaires

Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Cabinet infirmier de Pencran :

Guilène GLOAGUEN, Lauriane HINGANT et Hélène RESSIGUIER

ZA de Gorréquer à Pencran

02 98 85 29 04

Relais Petite Enfance (RPE) :

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Le relais poursuit l'accompagnement autour de la recherche d'un mode de garde, des contrats et des conseils éducatifs auprès des familles et des professionnels soit lors de RDV téléphoniques ou en présentiel si besoin. Reprise des permanences à Pencran, à l'espace Arc-en-ciel les mardis.

Démarches administratives

Permis de construire et déclarations préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

Carte nationale d'identité et passeport :

Renseignements et démarche à effectuer dans une mairie ayant cette compétence (Landerneau).

Délivrance, renouvellement, perte...

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

<https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/>

Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>

Avis aux entreprises pencranaises

Les entreprises souhaitant figurer sur le site internet de la commune et dans le livret destiné aux nouveaux habitants, sont invitées à communiquer leurs coordonnées par mail à la mairie (mairie@pencran.fr)

Dispositif Argent de Poche

Cette année encore, la municipalité a décidé de reconduire cette année le dispositif Argent de poche. Ce programme s'adresse aux jeunes Pencranais de 16 à 18 ans. Il est proposé aux volontaires de prendre une part active dans l'amélioration de leur cadre de vie en réalisant de petits travaux de proximité tels que nettoyage, désherbage, peinture, rangement... durant les vacances scolaires et de recevoir en contrepartie de leur investissement une indemnité de 15 € en espèces pour 3 heures de travail. Ces chantiers sont encadrés par les membres du conseil municipal ou des agents municipaux. Le dossier d'inscription peut être retiré à la mairie ou sur le site internet de la commune www.pencran.fr



Opération : « Ici commence la mer »



Lundi 16 janvier, en début d'après-midi, les élèves de CM1 /CM2 d'Estelle Beuzit et d'Annie Languenou ont participé à la pose, devant l'école, d'un macaron « Ici commence la mer ».

Ensuite, Camille Gérard, responsable au Syndicat du Bassin de l'Elorn, a présenté le travail effectué dans le cadre de la prévention des pollutions de la mer. Elle a répondu aux nombreuses questions des élèves qui étaient particulièrement intéressés par le sujet.



D'autres macarons ont été posés dans la commune par les agents du service technique. Cette opération fait partie d'une campagne de sensibilisation de la population aux problématiques de pollution des océans, qui commence par le rejet dans les réseaux d'eaux pluviales, de déchets très polluants pour la nature, tels que les mégots de cigarettes, les emballages plastiques, etc. Pour ce qui concerne les élèves de l'école, pas de doute, préserver la planète fait partie de leurs priorités !

Bienvenue aux nouveaux agents

Pour compléter les effectifs des services suite aux départs de Pierre CASTEL et Marie ERLAN, la municipalité a procédé à deux recrutements :

Mickaël LARGENTON

Anciennement en poste à la mairie de Landerneau, Mickaël a intégré au 1^{er} décembre 2022 l'effectif de la commune en tant qu'agent technique avec des dispositions pour les espaces verts.

Marie HABASQUE

En remplacement de Marie ERLAN depuis septembre 2022, Marie a été embauchée au 1^{er} janvier 2023 comme agent administratif (accueil, état-civil, élections)

Nous leur souhaitons la bienvenue à Pencran !



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Centre de loisirs et garderie (ALSH)



Service technique

Service administratif



← Service entretien

Jardin d'Enfants



**Le personnel communal vous souhaite
une bonne année 2023 !**

ENFANCE JEUNESSE

L'Espace jeunes de Pencran, à partir de 11 ans !

Un lieu où les jeunes peuvent venir se poser, jouer au billard, au baby-foot et aux jeux vidéo mais aussi faire du sport. C'est également un endroit où chacun peut venir proposer ses idées d'animations et de sorties.

Mikaël (animateur jeunesse) est à l'écoute des jeunes de la commune, il peut répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs projets.

L'Espace se situe chez "Ty Jean-Louis" (maison en pierre à côté de la mairie) et est ouvert tous les vendredis soirs (hors vacances scolaires), de 18h à 23h et sur plusieurs après-midis pendant les vacances.

Toutes ses actualités sont à suivre sur **Instagram** @espacejeunespencran et **Facebook** Espace Jeunes Pencran.



La classe de GS/CP pour l'année scolaire 2022/23

Debouts de gauche à droite : Christelle PETTON enseignante, Emma LE BIHAN, Paul GRECH, Melynn LEON, Selene BERRIET, Malo KERIVIN, Victoire SENE, Christine ABALAIN AESH, Maeline ZEGHLACHE, Pablo LOAEC.

Assis du fond vers l'avant : Awena PETTON, Heloise PIGNON, Dimitri PRUFER, Siya GUILLAUME, Théo ABHERVE-GUEGUEN, Margaux JEZEQUEL, Yvanie GESLIN, Naed BACAR, Daymon GUIDEZ, Margaux STEPHAN, Gabin HILLION, Elise LANGUENOU, Cataleya GRIVEAU, Paul BERDAT-SIMON.



Inscriptions école Lucien Kerlann

Les parents qui envisagent de scolariser leur enfant à l'école Lucien Kerlann à la rentrée de septembre 2023, peuvent dès à présent, se présenter en mairie, munis de leur livret de famille, afin de procéder aux démarches administratives.

La scolarisation des 2 ans (enfants nés en 2021) n'étant pas prise en compte par l'Education Nationale car n'étant pas obligatoire, l'inscription de ces enfants dépendra du nombre de places disponibles en Petite Section à la rentrée prochaine. Il convient donc pour les parents concernés, de faire une pré-inscription en mairie, **avant le 30 avril 2023**. Ils recevront une réponse définitive de l'équipe enseignante au mois de mai.

Il est fortement conseillé aux parents faisant cette démarche, de conserver leur mode de garde actuel pour l'année scolaire 2023 -2024, dans l'éventualité d'une réponse négative.

Portes ouvertes du secteur Enfance-Jeunesse : samedi 1^{er} avril de 10h à 12h (école, Arc en Ciel).

École, garderie, cantine, ALSH, Jardin d'Enfants, La Compagnie des Doudous (association pencranaise d'assistantes maternelles), Le Nid Douillet (MAM pencranaise), RPE (Relais Petite Enfance), l'Association des Parents d'Elèves (APE), Espace Jeunesse (MPT).

Contacts :

- Mairie : 02 98 85 04 42 / mairie@pencran.fr
- École : 02 98 85 31 94 / ec.0290933G@ac-rennes.fr
- Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63 / jardindenfants@pencran.fr
- ALSH : 09 60 54 23 03 / alsh@pencran.fr
- Espace Jeunes (MPT) : 02 98 21 53 94 / mpaugam@mptlanderneau.org

VIE ASSOCIATIVE

Compagnie des Doudous

Le 13 Décembre, un spectacle de fin d'année sur le thème de la mer a été offert par la Compagnie des Doudous. A l'issue de celui-ci, le Père Noël est venu rendre visite aux bambins, qui ont été émerveillés !



Mardi 17 janvier, l'association la Compagnie des Doudous n'a pas manqué de fêter la galette des rois avec les enfants ! Les enfants étaient ravis de se retrouver et de déguster une bonne brioche. Et c'est Emy qui a eu la fève. Un bon moment partagé tous ensemble.



Soirée Années 80



Soirée années 80/90

Samedi 11 Mars

SALLE ARVEST
PENCRAN



A partir de 19h00

Tartiflette par Saveurs de la ferme
(sous réservation)

Réservation au : 06 30 26 86 30



La soirée Années 80 90 revient le Samedi 11 Mars 2023 pour le plaisir de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive !

Pensez à réserver dès aujourd'hui :

par mail : uspencran-animation@gmail.com

par téléphone au : 06.30.26.86.30

Ouvert à tous !



APAF

L'APAF/Comité des fêtes de Pencran a sélectionné 2 dessins parmi les 10 reçus dans le cadre du concours " Dessine-moi le char Penn-ar-C'hrañn pour le Carnaval de la Lune Étoilée 2024 ", exposés lors du dernier Téléthon. Les 2 finalistes sont " Pirates " et " Tour du monde ".

Vous êtes à présent invités à voter pour choisir le thème du char. Il vous suffit pour cela d'envoyer un e-mail à l'APAF/Comité des fêtes de Pencran ou de glisser un bulletin dans l'urne déposée à la mairie à compter du samedi 4 février, après y avoir inscrit votre choix et vos coordonnées. Il est possible de voter pour son thème préféré jusqu'au vendredi 24 février à 23h59.

Ensuite, le 25 mars, sera réorganisé à Landerneau un grand rassemblement de Schtroumpfs pour battre le record du monde de 3549 établi en 2020 et entrer au livre Guinness des records.

L'APAF/Comité des fêtes de Pencran propose à toutes les personnes intéressées de se manifester en lui envoyant un e-mail pour constituer une belle troupe de Schtroumpfettes et Schtroumpfs au départ de Pencran. Contact : asso.paf29800@gmail.com.



Les Sentiers de Pencran



L'assemblée générale de l'association "les Sentiers de Pencran" s'est tenue salle Sterenn samedi 28 janvier 2023 autour du président Jean-Paul Rolland en présence d'une trentaine de personnes.

Jean-Paul a énuméré les travaux réalisés sur les différents tronçons affectés à chaque équipe composée de 3 à 5 personnes.

Les membres de l'association et quelques conjoints ainsi que le maire se sont ensuite retrouvés au restaurant "L'express café" dans une bonne ambiance.

La traditionnelle marche du lundi de Pentecôte est prévue le 29 mai 2023.

La participation des marcheurs sera de 5€. La marche sera suivie d'un casse-croûte à l'Arvest.

Venez nombreux !

Pencran Patrimoine



**DIM 5 FEVRIER
12H A L'ARVEST**

**PENCRA PATRIMOINE
FETE LA
CHANDELEUR**

**REPAS ENFANT 6 €
REPAS ADULTE 12€
ANIMATION MUSICALE
DIATONIK PENN AR BED**

Réservation par mail de préférence à pencran.patrimoine@gmail.com
ou par sms au 06 37 06 16 87

DIVERS

Opération « Un livre neuf pour les enfants du service d'oncologie de l'hôpital Morvan de Brest ».

En septembre dernier, Siloé a fait sa rentrée en Petite Section, après 17 mois de traitements lourds et intensifs. Les médecins lui avaient diagnostiqué un neuroblastome au rein, un cancer agressif touchant en majorité des enfants de 0 à 5 ans.

La vie de toute la famille a basculé alors dans un monde parallèle, un monde suspendu aux résultats d'analyses et de traitements, un monde qui oscille entre espoirs et désespoirs, un monde qui se réduit très vite aux seuls murs de l'hôpital.

Le livre devient alors l'ami indispensable qui permet de voyager et d'oublier pour un moment, la froide réalité.

Dans le service oncologie de l'hôpital Morvan, les besoins en livres sont importants car ceux qui sont mis à disposition, sont vieux et abîmés, et les fonds attribués à l'hôpital, sont destinés à l'achat de matériel médical.

C'est pourquoi, Annaëlle Bargain, la maman de Siloé a eu l'idée de lancer l'opération : « 1, 2, 3, 4 ... livres : un geste pour voyager », à destination des librairies, des maisons d'édition, des auteurs, des communes, des écoles, des particuliers.

Pourquoi des livres neufs ? Parce que les défenses immunitaires des enfants du service d'oncologie pédiatrique, sont faibles et qu'il est impératif que les livres proposés, n'aient pas été touchés par d'autres lecteurs.

Christine Abalain, AESH à l'école Lucien Kerlann, a découvert la réalité du service d'oncologie pédiatrique, au hasard de rencontres dans sa vie personnelle, et elle a voulu soutenir l'action d'Annaëlle Bargain.

Si vous aussi, vous voulez soutenir cette action pour permettre à des enfants malades de voyager et de rêver un peu, **vous pouvez déposer « vos livres neufs », dans une caisse placée dans le hall de la mairie, ou les donner directement aux enseignantes de l'école qui se chargeront de les transmettre.**



un livre = un voyage = un rêve = un sourire



Infos :

Annaëlle Bargain: 06 30 20 88 41 / annaelle.bargain@laposte.net

Association KEREZ (service d'oncologie pédiatrique de l'Hôpital Morvan) : www.facebook.com/AssoKerezMorvan



L'organisation des collectes de sang reste indispensable pour répondre aux besoins des patients : 10 000 dons

de sang sont nécessaires chaque jour en France, 600 en Bretagne. Les collectes organisées dans les communes représentent 70% des dons de sang.

Leur organisation régulière, tout au long de l'année, est indispensable au bon fonctionnement de notre système de santé.

Comme vous le savez, nous prévoyons d'organiser une collecte **les lundi 30 janvier, mardi 31 janvier, mercredi 01 et jeudi 02 février à la Halle Saint Ernel** de Landerneau et nous comptons sur la participation de 400 donneurs.

Votre soutien a toujours été indispensable pour que nous puissions répondre aux besoins en produits sanguins de tous les malades.

Nous vous en remercions très sincèrement.

Nous vous informons des prochaines collectes :

Mardi 30 mai : 14h30/19h00

Vendredi 02 juin : 8h15/12h00

Mercredi 13 septembre : 8h15/12h45

Mardi 21 novembre : 12h/16h30

Mercredi 31 mai : 12h/16h30

Lundi 11 septembre : 14h30/19h00

Jeudi 14 septembre : 8h15/12h45

Mercredi 22 novembre : 8h15/12h45

Jeudi 01 juin : 8h15/12h45

Mardi 12 septembre : 12h/16h30

Lundi 20 novembre : 14h30/19h00

Jeudi 23 novembre : 8h15/12h45

Déploiement de la fibre :

Les conditions de déploiement et d'accès à la fibre optique peuvent être consultées le site internet de la CAPLD :

<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/deploiement-de-la-fibre-optique/>

En cas d'échec de raccordement ou pour toute question relative à l'arrivée de la fibre, nous vous invitons à interroger THDB, exploitant du réseau via le formulaire mis à disposition sur le lien suivant :

<https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm>